

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Anaxis Strategic Bonds E1

Société de gestion: ANAXIS ASSET MANAGEMENT

ISIN: FR001400DSF4

Devise: EUR

Site internet de la société de gestion: www.anaxis-am.com

Appelez le +33 (0)9 73 87 13 20 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Anaxis Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Anaxis Asset Management est agréée en France sous le n° GP-10000030 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés: 31/03/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.
Durée :	Le fonds a une durée fixée à 99 ans.
Objectifs :	<p>L'OPCVM a pour objectif de générer un rendement positif en recherchant une exposition aux marchés de crédit, à travers un investissement en titres de créances sur la durée de placement recommandée de 36 mois. L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire, sans référence à un indice de marché. L'atteinte de cet objectif repose sur la sélection de titres obligataires présentant le meilleur équilibre possible entre le rendement attendu et le risque de crédit, selon l'analyse de la société de gestion.</p> <p>L'OPCVM fait l'objet d'une gestion active discrétionnaire combinant à la fois une approche Top-down et une approche Bottom-up d'investissement basée sur une analyse fondamentale approfondie de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres. Cette double approche vise à capter des opportunités sur différents segments des marchés obligataires.</p> <p>L'allocation de portefeuille peut évoluer en fonction des conditions de marché et des perspectives économiques et financières : niveau des taux, rémunération du risque de crédit, appréciation de la probabilité de défaut dans les divers segments du crédit, flux de liquidité, politique des banques centrales, conjoncture économique, prix des matières premières, événements politiques, etc. La gestion ne privilégie pas une zone géographique en particulier et peut investir librement sur les marchés développés. La part d'obligations d'entreprises spéculatives à haut rendement et fort risque de crédit peut atteindre 49% de l'actif net. Cependant, tout ou partie du portefeuille peut être investi en obligations privées de catégorie « investment grade ». L'allocation dépend de l'évaluation faite par l'équipe de gestion de l'attractivité relative des différents segments du crédit. La part des obligations non notées est limitée à 20% et celle de la dette souveraine à haut rendement à 20% de l'actif net. L'évaluation et la sélection des titres est indépendante des agences de notation. La gestion peut utiliser, dans la limite globale de 30% de l'actif net, des obligations convertibles contingentes.</p> <p>L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture ou d'exposition. Après couverture, l'exposition résiduelle au risque de change est au maximum de 2%.</p> <p>Le résultat est capitalisé.</p> <p>La valeur liquidative est quotidienne, vous pouvez demander le remboursement de vos parts sur une base journalière tel que décrit dans le prospectus.</p>
Investisseurs de détail visés :	Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle. Ce produit s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer au marché des obligations d'émetteurs privées. Il comporte un risque de perte en capital et pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.
Banque dépositaire :	BNP PARIBAS S.A.
Informations complémentaires :	<p>Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à Anaxis Asset Management, 9 rue Scribe, 75009 Paris, France ; courriel : info@anaxis-am.fr.</p> <p>La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées du produit sont disponibles auprès d'Anaxis Asset Management sur le site www.anaxis-am.com.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant au moins trois ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Le produit ne comporte pas de garantie de rendement ou de capital contre les aléas du marché. Vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques suivants :

- Risque de crédit : risque de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, pouvant entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative.
- Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut conduire à des pertes spécifiques, par exemple du fait d'une couverture défavorable dans certaines conditions de marché. Ces pertes peuvent provoquer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison notamment de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.
- Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital dans certaines circonstances.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée: 3 ans Investissement de 10 000 EUR Scénarios		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 3 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.				
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 119	EUR	8 343	EUR
	Rendement annuel moyen	-18,81%		-5,86%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 119	EUR	8 271	EUR
	Rendement annuel moyen	-18,81%		-6,13%	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 092	EUR	10 054	EUR
	Rendement annuel moyen	0,92%		0,18%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 063	EUR	11 600	EUR
	Rendement annuel moyen	10,63%		5,07%	

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2017 et le 30/09/2020.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2025.

Que se passe-t-il si Anaxis Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

— qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ; Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;

— 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	245 EUR	546 EUR
<i>Incidence des coûts annuels (*)</i>	<i>2,45%</i>	<i>1,78%</i>

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,96% avant déduction des coûts et de 0,18% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après un an
Coûts d'entrée	Max. 2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Max. 1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,4% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	140 EUR
Coûts de transaction	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. La société de gestion ne prélève pas de frais de transaction.	4 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" du prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à l'assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise par courrier à Anaxis Asset Management, 9, rue Scribe, 75009 Paris, France ou par email : info@anaxis-am.com. Dans le cas où la réponse apportée ne satisfierait pas le client, celui-ci a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris CEDEX 02, France. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org). Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.anaxis-am.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique fourni ne peut excéder les 10 ans glissants.

Critères extra-financiers :

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». L'analyse financière est complétée par une analyse extra-financière qui combine les six composantes suivantes.

1. Exclusions. Sont exclues les entreprises appartenant à la filière des énergies fossiles, ainsi que les secteurs de l'armement, du tabac, des OGM à but non thérapeutique, de l'emballage plastique et des pesticides.
2. Environnement. Les émetteurs obligataires sont évalués sous l'angle de leurs politiques environnementales et de leur engagement dans la transition vers la neutralité en gaz à effet de serre. L'approche privilégie les sociétés faisant les meilleurs efforts dans leur domaine.
3. Milieux aquatiques. Afin de protéger les milieux aquatiques et les ressources en eau, les investissements auprès de sociétés exerçant des activités sensibles sont soumis à des critères de notation spécifiques selon une approche privilégiant les meilleurs efforts.
4. Responsabilité sociale. Les entreprises sélectionnées doivent respecter les normes éthiques en matière de droits de l'homme et de responsabilité sociale. Les principes du Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales servent de guides pour cette analyse, qui inclut l'attribution d'une note spécifique.
5. Gouvernance. L'équipe de gestion identifie les principaux risques de gouvernance attachés aux investissements, évalue leur intensité et leur attribue une note. L'approche retenue privilégie les meilleures pratiques dans chaque secteur.
6. Controverses. Les controverses sont évaluées par le comité d'éthique de la société de gestion en fonction de leur gravité, de leur impact, de leur fréquence et de la réponse apportée par l'entreprise. Les sociétés ayant de mauvaises pratiques sont exclues.

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Anaxis Strategic Bonds E2

Société de gestion: ANAXIS ASSET MANAGEMENT

ISIN: FR001400DSE7

Devise: EUR

Site internet de la société de gestion: www.anaxis-am.com

Appelez le +33 (0)9 73 87 13 20 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Anaxis Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Anaxis Asset Management est agréée en France sous le n° GP-10000030 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés: 31/03/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.
Durée :	Le fonds a une durée fixée à 99 ans.
Objectifs :	<p>L'OPCVM a pour objectif de générer un rendement positif en recherchant une exposition aux marchés de crédit, à travers un investissement en titres de créances sur la durée de placement recommandée de 36 mois. L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire, sans référence à un indice de marché. L'atteinte de cet objectif repose sur la sélection de titres obligataires présentant le meilleur équilibre possible entre le rendement attendu et le risque de crédit, selon l'analyse de la société de gestion.</p> <p>L'OPCVM fait l'objet d'une gestion active discrétionnaire combinant à la fois une approche Top-down et une approche Bottom-up d'investissement basée sur une analyse fondamentale approfondie de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres. Cette double approche vise à capter des opportunités sur différents segments des marchés obligataires.</p> <p>L'allocation de portefeuille peut évoluer en fonction des conditions de marché et des perspectives économiques et financières : niveau des taux, rémunération du risque de crédit, appréciation de la probabilité de défaut dans les divers segments du crédit, flux de liquidité, politique des banques centrales, conjoncture économique, prix des matières premières, événements politiques, etc. La gestion ne privilégie pas une zone géographique en particulier et peut investir librement sur les marchés développés. La part d'obligations d'entreprises spéculatives à haut rendement et fort risque de crédit peut atteindre 49% de l'actif net. Cependant, tout ou partie du portefeuille peut être investi en obligations privées de catégorie « investment grade ». L'allocation dépend de l'évaluation faite par l'équipe de gestion de l'attractivité relative des différents segments du crédit. La part des obligations non notées est limitée à 20% et celle de la dette souveraine à haut rendement à 20% de l'actif net. L'évaluation et la sélection des titres est indépendante des agences de notation. La gestion peut utiliser, dans la limite globale de 30% de l'actif net, des obligations convertibles contingentes.</p> <p>L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture ou d'exposition. Après couverture, l'exposition résiduelle au risque de change est au maximum de 2%.</p> <p>Le résultat est capitalisé.</p> <p>La valeur liquidative est quotidienne, vous pouvez demander le remboursement de vos parts sur une base journalière tel que décrit dans le prospectus.</p>
Investisseurs de détail visés :	Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle. Ce produit s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer au marché des obligations d'émetteurs privées. Il comporte un risque de perte en capital et pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.
Banque dépositaire :	BNP PARIBAS S.A.
Informations complémentaires :	<p>Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à Anaxis Asset Management, 9 rue Scribe, 75009 Paris, France ; courriel : info@anaxis-am.fr.</p> <p>La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées du produit sont disponibles auprès d'Anaxis Asset Management sur le site www.anaxis-am.com.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant au moins trois ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Le produit ne comporte pas de garantie de rendement ou de capital contre les aléas du marché. Vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques suivants :

- Risque de crédit : risque de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, pouvant entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative.
- Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut conduire à des pertes spécifiques, par exemple du fait d'une couverture défavorable dans certaines conditions de marché. Ces pertes peuvent provoquer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison notamment de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.
- Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital dans certaines circonstances.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée: 3 ans Investissement de 10 000 EUR Scénarios		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 3 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.				
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 119	EUR	8 343	EUR
	Rendement annuel moyen	-18,81%		-5,86%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 174	EUR	8 436	EUR
	Rendement annuel moyen	-18,26%		-5,51%	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 147	EUR	10 218	EUR
	Rendement annuel moyen	1,47%		0,72%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 118	EUR	11 767	EUR
	Rendement annuel moyen	11,18%		5,57%	

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2017 et le 30/09/2020.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2025.

Que se passe-t-il si Anaxis Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

— qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ; Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;

— 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	190 EUR	380 EUR
<i>Incidence des coûts annuels (*)</i>	<i>1,90%</i>	<i>1,23%</i>

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,96% avant déduction des coûts et de 0,72% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après un an
Coûts d'entrée	Max. 2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Max. 1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	85 EUR
Coûts de transaction	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. La société de gestion ne prélève pas de frais de transaction.	4 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" du prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à l'assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise par courrier à Anaxis Asset Management, 9, rue Scribe, 75009 Paris, France ou par email : info@anaxis-am.com. Dans le cas où la réponse apportée ne satisfait pas le client, celui-ci a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris CEDEX 02, France. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org). Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.anaxis-am.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique fourni ne peut excéder les 10 ans glissants.

Critères extra-financiers :

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». L'analyse financière est complétée par une analyse extra-financière qui combine les six composantes suivantes.

1. Exclusions. Sont exclues les entreprises appartenant à la filière des énergies fossiles, ainsi que les secteurs de l'armement, du tabac, des OGM à but non thérapeutique, de l'emballage plastique et des pesticides.
2. Environnement. Les émetteurs obligataires sont évalués sous l'angle de leurs politiques environnementales et de leur engagement dans la transition vers la neutralité en gaz à effet de serre. L'approche privilégie les sociétés faisant les meilleurs efforts dans leur domaine.
3. Milieux aquatiques. Afin de protéger les milieux aquatiques et les ressources en eau, les investissements auprès de sociétés exerçant des activités sensibles sont soumis à des critères de notation spécifiques selon une approche privilégiant les meilleurs efforts.
4. Responsabilité sociale. Les entreprises sélectionnées doivent respecter les normes éthiques en matière de droits de l'homme et de responsabilité sociale. Les principes du Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales servent de guides pour cette analyse, qui inclut l'attribution d'une note spécifique.
5. Gouvernance. L'équipe de gestion identifie les principaux risques de gouvernance attachés aux investissements, évalue leur intensité et leur attribue une note. L'approche retenue privilégie les meilleures pratiques dans chaque secteur.
6. Controverses. Les controverses sont évaluées par le comité d'éthique de la société de gestion en fonction de leur gravité, de leur impact, de leur fréquence et de la réponse apportée par l'entreprise. Les sociétés ayant de mauvaises pratiques sont exclues.

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Anaxis Strategic Bonds I1

Société de gestion: ANAXIS ASSET MANAGEMENT

ISIN: FR001400DS90

Devise: EUR

Site internet de la société de gestion: www.anaxis-am.com

Appelez le +33 (0)9 73 87 13 20 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Anaxis Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Anaxis Asset Management est agréée en France sous le n° GP-10000030 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés: 31/03/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.
Durée :	Le fonds a une durée fixée à 99 ans.
Objectifs :	<p>L'OPCVM a pour objectif de générer un rendement positif en recherchant une exposition aux marchés de crédit, à travers un investissement en titres de créances sur la durée de placement recommandée de 36 mois. L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire, sans référence à un indice de marché. L'atteinte de cet objectif repose sur la sélection de titres obligataires présentant le meilleur équilibre possible entre le rendement attendu et le risque de crédit, selon l'analyse de la société de gestion.</p> <p>L'OPCVM fait l'objet d'une gestion active discrétionnaire combinant à la fois une approche Top-down et une approche Bottom-up d'investissement basée sur une analyse fondamentale approfondie de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres. Cette double approche vise à capter des opportunités sur différents segments des marchés obligataires.</p> <p>L'allocation de portefeuille peut évoluer en fonction des conditions de marché et des perspectives économiques et financières : niveau des taux, rémunération du risque de crédit, appréciation de la probabilité de défaut dans les divers segments du crédit, flux de liquidité, politique des banques centrales, conjoncture économique, prix des matières premières, événements politiques, etc. La gestion ne privilégie pas une zone géographique en particulier et peut investir librement sur les marchés développés. La part d'obligations d'entreprises spéculatives à haut rendement et fort risque de crédit peut atteindre 49% de l'actif net. Cependant, tout ou partie du portefeuille peut être investi en obligations privées de catégorie « investment grade ». L'allocation dépend de l'évaluation faite par l'équipe de gestion de l'attractivité relative des différents segments du crédit. La part des obligations non notées est limitée à 20% et celle de la dette souveraine à haut rendement à 20% de l'actif net. L'évaluation et la sélection des titres est indépendante des agences de notation. La gestion peut utiliser, dans la limite globale de 30% de l'actif net, des obligations convertibles contingentes.</p> <p>L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture ou d'exposition. Après couverture, l'exposition résiduelle au risque de change est au maximum de 2%.</p> <p>Le résultat est capitalisé.</p> <p>La valeur liquidative est quotidienne, vous pouvez demander le remboursement de vos parts sur une base journalière tel que décrit dans le prospectus.</p>
Investisseurs de détail visés :	Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle. Ce produit s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer au marché des obligations d'émetteurs privées. Il comporte un risque de perte en capital et pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.
Banque dépositaire :	BNP PARIBAS S.A.
Informations complémentaires :	<p>Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à Anaxis Asset Management, 9 rue Scribe, 75009 Paris, France ; courriel : info@anaxis-am.fr.</p> <p>La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées du produit sont disponibles auprès d'Anaxis Asset Management sur le site www.anaxis-am.com.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant au moins trois ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Le produit ne comporte pas de garantie de rendement ou de capital contre les aléas du marché. Vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques suivants :

- Risque de crédit : risque de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, pouvant entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative.
- Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut conduire à des pertes spécifiques, par exemple du fait d'une couverture défavorable dans certaines conditions de marché. Ces pertes peuvent provoquer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison notamment de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.
- Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital dans certaines circonstances.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée: 3 ans Investissement de 10 000 EUR Scénarios		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 3 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.				
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 119	EUR	8 343	EUR
	Rendement annuel moyen	-18,81%		-5,86%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 174	EUR	8 436	EUR
	Rendement annuel moyen	-18,26%		-5,51%	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 147	EUR	10 218	EUR
	Rendement annuel moyen	1,47%		0,72%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 118	EUR	11 767	EUR
	Rendement annuel moyen	11,18%		5,57%	

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2017 et le 30/09/2020.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2025.

Que se passe-t-il si Anaxis Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

— qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ; Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;

— 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	190 EUR	380 EUR
<i>Incidence des coûts annuels (*)</i>	<i>1,90%</i>	<i>1,23%</i>

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,96% avant déduction des coûts et de 0,72% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après un an
Coûts d'entrée	Max. 2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Max. 1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	85 EUR
Coûts de transaction	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. La société de gestion ne prélève pas de frais de transaction.	4 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" du prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à l'assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise par courrier à Anaxis Asset Management, 9, rue Scribe, 75009 Paris, France ou par email : info@anaxis-am.com. Dans le cas où la réponse apportée ne satisfait pas le client, celui-ci a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris CEDEX 02, France. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org). Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.anaxis-am.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique fourni ne peut excéder les 10 ans glissants.

Critères extra-financiers :

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». L'analyse financière est complétée par une analyse extra-financière qui combine les six composantes suivantes.

1. Exclusions. Sont exclues les entreprises appartenant à la filière des énergies fossiles, ainsi que les secteurs de l'armement, du tabac, des OGM à but non thérapeutique, de l'emballage plastique et des pesticides.
2. Environnement. Les émetteurs obligataires sont évalués sous l'angle de leurs politiques environnementales et de leur engagement dans la transition vers la neutralité en gaz à effet de serre. L'approche privilégie les sociétés faisant les meilleurs efforts dans leur domaine.
3. Milieux aquatiques. Afin de protéger les milieux aquatiques et les ressources en eau, les investissements auprès de sociétés exerçant des activités sensibles sont soumis à des critères de notation spécifiques selon une approche privilégiant les meilleurs efforts.
4. Responsabilité sociale. Les entreprises sélectionnées doivent respecter les normes éthiques en matière de droits de l'homme et de responsabilité sociale. Les principes du Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales servent de guides pour cette analyse, qui inclut l'attribution d'une note spécifique.
5. Gouvernance. L'équipe de gestion identifie les principaux risques de gouvernance attachés aux investissements, évalue leur intensité et leur attribue une note. L'approche retenue privilégie les meilleures pratiques dans chaque secteur.
6. Controverses. Les controverses sont évaluées par le comité d'éthique de la société de gestion en fonction de leur gravité, de leur impact, de leur fréquence et de la réponse apportée par l'entreprise. Les sociétés ayant de mauvaises pratiques sont exclues.

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Anaxis Strategic Bonds I2

Société de gestion: ANAXIS ASSET MANAGEMENT

ISIN: FR001400DS82

Devise: EUR

Site internet de la société de gestion: www.anaxis-am.com

Appelez le +33 (0)9 73 87 13 20 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Anaxis Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Anaxis Asset Management est agréée en France sous le n° GP-10000030 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés: 31/03/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.
Durée :	Le fonds a une durée fixée à 99 ans.
Objectifs :	<p>L'OPCVM a pour objectif de générer un rendement positif en recherchant une exposition aux marchés de crédit, à travers un investissement en titres de créances sur la durée de placement recommandée de 36 mois. L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire, sans référence à un indice de marché. L'atteinte de cet objectif repose sur la sélection de titres obligataires présentant le meilleur équilibre possible entre le rendement attendu et le risque de crédit, selon l'analyse de la société de gestion.</p> <p>L'OPCVM fait l'objet d'une gestion active discrétionnaire combinant à la fois une approche Top-down et une approche Bottom-up d'investissement basée sur une analyse fondamentale approfondie de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres. Cette double approche vise à capter des opportunités sur différents segments des marchés obligataires.</p> <p>L'allocation de portefeuille peut évoluer en fonction des conditions de marché et des perspectives économiques et financières : niveau des taux, rémunération du risque de crédit, appréciation de la probabilité de défaut dans les divers segments du crédit, flux de liquidité, politique des banques centrales, conjoncture économique, prix des matières premières, événements politiques, etc. La gestion ne privilégie pas une zone géographique en particulier et peut investir librement sur les marchés développés. La part d'obligations d'entreprises spéculatives à haut rendement et fort risque de crédit peut atteindre 49% de l'actif net. Cependant, tout ou partie du portefeuille peut être investi en obligations privées de catégorie « investment grade ». L'allocation dépend de l'évaluation faite par l'équipe de gestion de l'attractivité relative des différents segments du crédit. La part des obligations non notées est limitée à 20% et celle de la dette souveraine à haut rendement à 20% de l'actif net. L'évaluation et la sélection des titres est indépendante des agences de notation. La gestion peut utiliser, dans la limite globale de 30% de l'actif net, des obligations convertibles contingentes.</p> <p>L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture ou d'exposition. Après couverture, l'exposition résiduelle au risque de change est au maximum de 2%.</p> <p>Le résultat est capitalisé.</p> <p>La valeur liquidative est quotidienne, vous pouvez demander le remboursement de vos parts sur une base journalière tel que décrit dans le prospectus.</p>
Investisseurs de détail visés :	Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle. Ce produit s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer au marché des obligations d'émetteurs privées. Il comporte un risque de perte en capital et pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.
Banque dépositaire :	BNP PARIBAS S.A.
Informations complémentaires :	<p>Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à Anaxis Asset Management, 9 rue Scribe, 75009 Paris, France ; courriel : info@anaxis-am.fr.</p> <p>La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées du produit sont disponibles auprès d'Anaxis Asset Management sur le site www.anaxis-am.com.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant au moins trois ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Le produit ne comporte pas de garantie de rendement ou de capital contre les aléas du marché. Vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques suivants :

- Risque de crédit : risque de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, pouvant entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative.
- Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut conduire à des pertes spécifiques, par exemple du fait d'une couverture défavorable dans certaines conditions de marché. Ces pertes peuvent provoquer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison notamment de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.
- Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital dans certaines circonstances.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée: 3 ans Investissement de 10 000 EUR Scénarios		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 3 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.				
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 471	EUR	8 166	EUR
	Rendement annuel moyen	-25,29%		-6,53%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 174	EUR	8 436	EUR
	Rendement annuel moyen	-18,26%		-5,51%	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 146	EUR	10 218	EUR
	Rendement annuel moyen	1,46%		0,72%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 118	EUR	11 767	EUR
	Rendement annuel moyen	11,18%		5,57%	

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2017 et le 30/09/2020.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2025.

Que se passe-t-il si Anaxis Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

— qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ; Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;

— 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	190 EUR	380 EUR
<i>Incidence des coûts annuels (*)</i>	<i>1,90%</i>	<i>1,23%</i>

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,96% avant déduction des coûts et de 0,72% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après un an
Coûts d'entrée	Max. 2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Max. 1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	85 EUR
Coûts de transaction	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. La société de gestion ne prélève pas de frais de transaction.	4 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" du prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à l'assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise par courrier à Anaxis Asset Management, 9, rue Scribe, 75009 Paris, France ou par email : info@anaxis-am.com. Dans le cas où la réponse apportée ne satisfait pas le client, celui-ci a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris CEDEX 02, France. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org). Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.anaxis-am.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique fourni ne peut excéder les 10 ans glissants.

Critères extra-financiers :

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». L'analyse financière est complétée par une analyse extra-financière qui combine les six composantes suivantes.

1. Exclusions. Sont exclues les entreprises appartenant à la filière des énergies fossiles, ainsi que les secteurs de l'armement, du tabac, des OGM à but non thérapeutique, de l'emballage plastique et des pesticides.
2. Environnement. Les émetteurs obligataires sont évalués sous l'angle de leurs politiques environnementales et de leur engagement dans la transition vers la neutralité en gaz à effet de serre. L'approche privilégie les sociétés faisant les meilleurs efforts dans leur domaine.
3. Milieux aquatiques. Afin de protéger les milieux aquatiques et les ressources en eau, les investissements auprès de sociétés exerçant des activités sensibles sont soumis à des critères de notation spécifiques selon une approche privilégiant les meilleurs efforts.
4. Responsabilité sociale. Les entreprises sélectionnées doivent respecter les normes éthiques en matière de droits de l'homme et de responsabilité sociale. Les principes du Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales servent de guides pour cette analyse, qui inclut l'attribution d'une note spécifique.
5. Gouvernance. L'équipe de gestion identifie les principaux risques de gouvernance attachés aux investissements, évalue leur intensité et leur attribue une note. L'approche retenue privilégie les meilleures pratiques dans chaque secteur.
6. Controverses. Les controverses sont évaluées par le comité d'éthique de la société de gestion en fonction de leur gravité, de leur impact, de leur fréquence et de la réponse apportée par l'entreprise. Les sociétés ayant de mauvaises pratiques sont exclues.

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Anaxis Strategic Bonds U1

Société de gestion: ANAXIS ASSET MANAGEMENT

ISIN: FR001400DSD9

Devise: USD

Site internet de la société de gestion: www.anaxis-am.com

Appelez le +33 (0)9 73 87 13 20 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Anaxis Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Anaxis Asset Management est agréée en France sous le n° GP-10000030 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés: 31/03/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.
Durée :	Le fonds a une durée fixée à 99 ans.
Objectifs :	<p>L'OPCVM a pour objectif de générer un rendement positif en recherchant une exposition aux marchés de crédit, à travers un investissement en titres de créances sur la durée de placement recommandée de 36 mois. L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire, sans référence à un indice de marché. L'atteinte de cet objectif repose sur la sélection de titres obligataires présentant le meilleur équilibre possible entre le rendement attendu et le risque de crédit, selon l'analyse de la société de gestion.</p> <p>L'OPCVM fait l'objet d'une gestion active discrétionnaire combinant à la fois une approche Top-down et une approche Bottom-up d'investissement basée sur une analyse fondamentale approfondie de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres. Cette double approche vise à capter des opportunités sur différents segments des marchés obligataires.</p> <p>L'allocation de portefeuille peut évoluer en fonction des conditions de marché et des perspectives économiques et financières : niveau des taux, rémunération du risque de crédit, appréciation de la probabilité de défaut dans les divers segments du crédit, flux de liquidité, politique des banques centrales, conjoncture économique, prix des matières premières, événements politiques, etc. La gestion ne privilégie pas une zone géographique en particulier et peut investir librement sur les marchés développés. La part d'obligations d'entreprises spéculatives à haut rendement et fort risque de crédit peut atteindre 49% de l'actif net. Cependant, tout ou partie du portefeuille peut être investi en obligations privées de catégorie « investment grade ». L'allocation dépend de l'évaluation faite par l'équipe de gestion de l'attractivité relative des différents segments du crédit. La part des obligations non notées est limitée à 20% et celle de la dette souveraine à haut rendement à 20% de l'actif net. L'évaluation et la sélection des titres est indépendante des agences de notation. La gestion peut utiliser, dans la limite globale de 30% de l'actif net, des obligations convertibles contingentes.</p> <p>L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture ou d'exposition. Après couverture, l'exposition résiduelle au risque de change est au maximum de 2%.</p> <p>Le résultat est capitalisé.</p> <p>La valeur liquidative est quotidienne, vous pouvez demander le remboursement de vos parts sur une base journalière tel que décrit dans le prospectus.</p>
Investisseurs de détail visés :	Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle. Ce produit s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer au marché des obligations d'émetteurs privées. Il comporte un risque de perte en capital et pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.
Banque dépositaire :	BNP PARIBAS S.A.
Informations complémentaires :	<p>Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à Anaxis Asset Management, 9 rue Scribe, 75009 Paris, France ; courriel : info@anaxis-am.fr.</p> <p>La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées du produit sont disponibles auprès d'Anaxis Asset Management sur le site www.anaxis-am.com.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant au moins trois ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Le produit ne comporte pas de garantie de rendement ou de capital contre les aléas du marché. Vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques suivants :

- Risque de crédit : risque de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, pouvant entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative.
- Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut conduire à des pertes spécifiques, par exemple du fait d'une couverture défavorable dans certaines conditions de marché. Ces pertes peuvent provoquer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison notamment de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.
- Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital dans certaines circonstances.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée: 3 ans Investissement de 10 000 USD Scénarios		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 3 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.				
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 121	USD	8 344	USD
	Rendement annuel moyen	-18,79%		-5,86%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 270	USD	8 647	USD
	Rendement annuel moyen	-17,30%		-4,73%	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 313	USD	10 718	USD
	Rendement annuel moyen	3,13%		2,34%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 140	USD	12 179	USD
	Rendement annuel moyen	11,40%		6,79%	

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2017 et le 31/07/2020.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2025.

Que se passe-t-il si Anaxis Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

— qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ; Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;

— 10 000 USD sont investis.

Investissement de 10 000 USD Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	252 USD	596 USD
<i>Incidence des coûts annuels (*)</i>	2,52%	1,86%

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,2% avant déduction des coûts et de 2,34% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après un an
Coûts d'entrée	Max. 2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 USD
Coûts de sortie	Max. 1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 100 USD
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,4% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	140 USD
Coûts de transaction	0,12% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. La société de gestion ne prélève pas de frais de transaction.	12 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" du prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à l'assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise par courrier à Anaxis Asset Management, 9, rue Scribe, 75009 Paris, France ou par email : info@anaxis-am.com. Dans le cas où la réponse apportée ne satisfierait pas le client, celui-ci a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris CEDEX 02, France. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org). Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.anaxis-am.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique fourni ne peut excéder les 10 ans glissants.

Critères extra-financiers :

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». L'analyse financière est complétée par une analyse extra-financière qui combine les six composantes suivantes.

1. Exclusions. Sont exclues les entreprises appartenant à la filière des énergies fossiles, ainsi que les secteurs de l'armement, du tabac, des OGM à but non thérapeutique, de l'emballage plastique et des pesticides.
2. Environnement. Les émetteurs obligataires sont évalués sous l'angle de leurs politiques environnementales et de leur engagement dans la transition vers la neutralité en gaz à effet de serre. L'approche privilégie les sociétés faisant les meilleurs efforts dans leur domaine.
3. Milieux aquatiques. Afin de protéger les milieux aquatiques et les ressources en eau, les investissements auprès de sociétés exerçant des activités sensibles sont soumis à des critères de notation spécifiques selon une approche privilégiant les meilleurs efforts.
4. Responsabilité sociale. Les entreprises sélectionnées doivent respecter les normes éthiques en matière de droits de l'homme et de responsabilité sociale. Les principes du Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales servent de guides pour cette analyse, qui inclut l'attribution d'une note spécifique.
5. Gouvernance. L'équipe de gestion identifie les principaux risques de gouvernance attachés aux investissements, évalue leur intensité et leur attribue une note. L'approche retenue privilégie les meilleures pratiques dans chaque secteur.
6. Controverses. Les controverses sont évaluées par le comité d'éthique de la société de gestion en fonction de leur gravité, de leur impact, de leur fréquence et de la réponse apportée par l'entreprise. Les sociétés ayant de mauvaises pratiques sont exclues.

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Anaxis Strategic Bonds U2

Société de gestion: ANAXIS ASSET MANAGEMENT

ISIN: FR001400DSC1

Devise: USD

Site internet de la société de gestion: www.anaxis-am.com

Appelez le +33 (0)9 73 87 13 20 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Anaxis Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Anaxis Asset Management est agréée en France sous le n° GP-10000030 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés: 31/03/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.
Durée :	Le fonds a une durée fixée à 99 ans.
Objectifs :	<p>L'OPCVM a pour objectif de générer un rendement positif en recherchant une exposition aux marchés de crédit, à travers un investissement en titres de créances sur la durée de placement recommandée de 36 mois. L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire, sans référence à un indice de marché. L'atteinte de cet objectif repose sur la sélection de titres obligataires présentant le meilleur équilibre possible entre le rendement attendu et le risque de crédit, selon l'analyse de la société de gestion.</p> <p>L'OPCVM fait l'objet d'une gestion active discrétionnaire combinant à la fois une approche Top-down et une approche Bottom-up d'investissement basée sur une analyse fondamentale approfondie de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres. Cette double approche vise à capter des opportunités sur différents segments des marchés obligataires.</p> <p>L'allocation de portefeuille peut évoluer en fonction des conditions de marché et des perspectives économiques et financières : niveau des taux, rémunération du risque de crédit, appréciation de la probabilité de défaut dans les divers segments du crédit, flux de liquidité, politique des banques centrales, conjoncture économique, prix des matières premières, événements politiques, etc. La gestion ne privilégie pas une zone géographique en particulier et peut investir librement sur les marchés développés. La part d'obligations d'entreprises spéculatives à haut rendement et fort risque de crédit peut atteindre 49% de l'actif net. Cependant, tout ou partie du portefeuille peut être investi en obligations privées de catégorie « investment grade ». L'allocation dépend de l'évaluation faite par l'équipe de gestion de l'attractivité relative des différents segments du crédit. La part des obligations non notées est limitée à 20% et celle de la dette souveraine à haut rendement à 20% de l'actif net. L'évaluation et la sélection des titres est indépendante des agences de notation. La gestion peut utiliser, dans la limite globale de 30% de l'actif net, des obligations convertibles contingentes.</p> <p>L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture ou d'exposition. Après couverture, l'exposition résiduelle au risque de change est au maximum de 2%.</p> <p>Le résultat est distribué.</p> <p>La valeur liquidative est quotidienne, vous pouvez demander le remboursement de vos parts sur une base journalière tel que décrit dans le prospectus.</p>
Investisseurs de détail visés :	Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle. Ce produit s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer au marché des obligations d'émetteurs privées. Il comporte un risque de perte en capital et pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.
Banque dépositaire :	BNP PARIBAS S.A.
Informations complémentaires :	<p>Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à Anaxis Asset Management, 9 rue Scribe, 75009 Paris, France ; courriel : info@anaxis-am.fr.</p> <p>La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées du produit sont disponibles auprès d'Anaxis Asset Management sur le site www.anaxis-am.com.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant au moins trois ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Le produit ne comporte pas de garantie de rendement ou de capital contre les aléas du marché. Vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques suivants :

- Risque de crédit : risque de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, pouvant entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative.
- Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut conduire à des pertes spécifiques, par exemple du fait d'une couverture défavorable dans certaines conditions de marché. Ces pertes peuvent provoquer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison notamment de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.
- Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital dans certaines circonstances.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée: 3 ans Investissement de 10 000 USD Scénarios		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 3 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.				
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 121	USD	8 344	USD
	Rendement annuel moyen	-18,79%		-5,86%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 270	USD	8 647	USD
	Rendement annuel moyen	-17,30%		-4,73%	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 313	USD	10 718	USD
	Rendement annuel moyen	3,13%		2,34%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 140	USD	12 179	USD
	Rendement annuel moyen	11,40%		6,79%	

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2017 et le 31/07/2020.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2025.

Que se passe-t-il si Anaxis Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

— qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ; Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;

— 10 000 USD sont investis.

Investissement de 10 000 USD Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	252 USD	596 USD
<i>Incidence des coûts annuels (*)</i>	2,52%	1,86%

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,2% avant déduction des coûts et de 2,34% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après un an
Coûts d'entrée	Max. 2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 USD
Coûts de sortie	Max. 1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 100 USD
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,4% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	140 USD
Coûts de transaction	0,12% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. La société de gestion ne prélève pas de frais de transaction.	12 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" du prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à l'assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise par courrier à Anaxis Asset Management, 9, rue Scribe, 75009 Paris, France ou par email : info@anaxis-am.com. Dans le cas où la réponse apportée ne satisfierait pas le client, celui-ci a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris CEDEX 02, France. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org). Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.anaxis-am.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique fourni ne peut excéder les 10 ans glissants.

Critères extra-financiers :

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». L'analyse financière est complétée par une analyse extra-financière qui combine les six composantes suivantes.

1. Exclusions. Sont exclues les entreprises appartenant à la filière des énergies fossiles, ainsi que les secteurs de l'armement, du tabac, des OGM à but non thérapeutique, de l'emballage plastique et des pesticides.
2. Environnement. Les émetteurs obligataires sont évalués sous l'angle de leurs politiques environnementales et de leur engagement dans la transition vers la neutralité en gaz à effet de serre. L'approche privilégie les sociétés faisant les meilleurs efforts dans leur domaine.
3. Milieux aquatiques. Afin de protéger les milieux aquatiques et les ressources en eau, les investissements auprès de sociétés exerçant des activités sensibles sont soumis à des critères de notation spécifiques selon une approche privilégiant les meilleurs efforts.
4. Responsabilité sociale. Les entreprises sélectionnées doivent respecter les normes éthiques en matière de droits de l'homme et de responsabilité sociale. Les principes du Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales servent de guides pour cette analyse, qui inclut l'attribution d'une note spécifique.
5. Gouvernance. L'équipe de gestion identifie les principaux risques de gouvernance attachés aux investissements, évalue leur intensité et leur attribue une note. L'approche retenue privilégie les meilleures pratiques dans chaque secteur.
6. Controverses. Les controverses sont évaluées par le comité d'éthique de la société de gestion en fonction de leur gravité, de leur impact, de leur fréquence et de la réponse apportée par l'entreprise. Les sociétés ayant de mauvaises pratiques sont exclues.

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Anaxis Strategic Bonds J1

Société de gestion: ANAXIS ASSET MANAGEMENT

ISIN: FR001400DS74

Devise: USD

Site internet de la société de gestion: www.anaxis-am.com

Appelez le +33 (0)9 73 87 13 20 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Anaxis Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Anaxis Asset Management est agréée en France sous le n° GP-10000030 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés: 31/03/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.
Durée :	Le fonds a une durée fixée à 99 ans.
Objectifs :	<p>L'OPCVM a pour objectif de générer un rendement positif en recherchant une exposition aux marchés de crédit, à travers un investissement en titres de créances sur la durée de placement recommandée de 36 mois. L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire, sans référence à un indice de marché. L'atteinte de cet objectif repose sur la sélection de titres obligataires présentant le meilleur équilibre possible entre le rendement attendu et le risque de crédit, selon l'analyse de la société de gestion.</p> <p>L'OPCVM fait l'objet d'une gestion active discrétionnaire combinant à la fois une approche Top-down et une approche Bottom-up d'investissement basée sur une analyse fondamentale approfondie de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres. Cette double approche vise à capter des opportunités sur différents segments des marchés obligataires.</p> <p>L'allocation de portefeuille peut évoluer en fonction des conditions de marché et des perspectives économiques et financières : niveau des taux, rémunération du risque de crédit, appréciation de la probabilité de défaut dans les divers segments du crédit, flux de liquidité, politique des banques centrales, conjoncture économique, prix des matières premières, événements politiques, etc. La gestion ne privilégie pas une zone géographique en particulier et peut investir librement sur les marchés développés. La part d'obligations d'entreprises spéculatives à haut rendement et fort risque de crédit peut atteindre 49% de l'actif net. Cependant, tout ou partie du portefeuille peut être investi en obligations privées de catégorie « investment grade ». L'allocation dépend de l'évaluation faite par l'équipe de gestion de l'attractivité relative des différents segments du crédit. La part des obligations non notées est limitée à 20% et celle de la dette souveraine à haut rendement à 20% de l'actif net. L'évaluation et la sélection des titres est indépendante des agences de notation. La gestion peut utiliser, dans la limite globale de 30% de l'actif net, des obligations convertibles contingentes.</p> <p>L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture ou d'exposition. Après couverture, l'exposition résiduelle au risque de change est au maximum de 2%.</p> <p>Le résultat est capitalisé.</p> <p>La valeur liquidative est quotidienne, vous pouvez demander le remboursement de vos parts sur une base journalière tel que décrit dans le prospectus.</p>
Investisseurs de détail visés :	Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle. Ce produit s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer au marché des obligations d'émetteurs privées. Il comporte un risque de perte en capital et pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.
Banque dépositaire :	BNP PARIBAS S.A.
Informations complémentaires :	<p>Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à Anaxis Asset Management, 9 rue Scribe, 75009 Paris, France ; courriel : info@anaxis-am.fr.</p> <p>La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées du produit sont disponibles auprès d'Anaxis Asset Management sur le site www.anaxis-am.com.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant au moins trois ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Le produit ne comporte pas de garantie de rendement ou de capital contre les aléas du marché. Vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques suivants :

- Risque de crédit : risque de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, pouvant entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative.
- Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut conduire à des pertes spécifiques, par exemple du fait d'une couverture défavorable dans certaines conditions de marché. Ces pertes peuvent provoquer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison notamment de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.
- Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital dans certaines circonstances.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée: 3 ans Investissement de 10 000 USD Scénarios		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 3 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.				
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 121	USD	8 344	USD
	Rendement annuel moyen	-18,79%		-5,86%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 325	USD	8 813	USD
	Rendement annuel moyen	-16,75%		-4,13%	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 368	USD	10 883	USD
	Rendement annuel moyen	3,68%		2,86%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 195	USD	12 346	USD
	Rendement annuel moyen	11,95%		7,28%	

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2017 et le 31/07/2020.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2025.

Que se passe-t-il si Anaxis Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

— qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ; Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;

— 10 000 USD sont investis.

Investissement de 10 000 USD Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	197 USD	421 USD
<i>Incidence des coûts annuels (*)</i>	1,97%	1,31%

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,17% avant déduction des coûts et de 2,86% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après un an
Coûts d'entrée	Max. 2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 USD
Coûts de sortie	Max. 1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 100 USD
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	85 USD
Coûts de transaction	0,11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. La société de gestion ne prélève pas de frais de transaction.	11 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" du prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à l'assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise par courrier à Anaxis Asset Management, 9, rue Scribe, 75009 Paris, France ou par email : info@anaxis-am.com. Dans le cas où la réponse apportée ne satisfierait pas le client, celui-ci a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris CEDEX 02, France. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org). Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.anaxis-am.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique fourni ne peut excéder les 10 ans glissants.

Critères extra-financiers :

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». L'analyse financière est complétée par une analyse extra-financière qui combine les six composantes suivantes.

1. Exclusions. Sont exclues les entreprises appartenant à la filière des énergies fossiles, ainsi que les secteurs de l'armement, du tabac, des OGM à but non thérapeutique, de l'emballage plastique et des pesticides.
2. Environnement. Les émetteurs obligataires sont évalués sous l'angle de leurs politiques environnementales et de leur engagement dans la transition vers la neutralité en gaz à effet de serre. L'approche privilégie les sociétés faisant les meilleurs efforts dans leur domaine.
3. Milieux aquatiques. Afin de protéger les milieux aquatiques et les ressources en eau, les investissements auprès de sociétés exerçant des activités sensibles sont soumis à des critères de notation spécifiques selon une approche privilégiant les meilleurs efforts.
4. Responsabilité sociale. Les entreprises sélectionnées doivent respecter les normes éthiques en matière de droits de l'homme et de responsabilité sociale. Les principes du Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales servent de guides pour cette analyse, qui inclut l'attribution d'une note spécifique.
5. Gouvernance. L'équipe de gestion identifie les principaux risques de gouvernance attachés aux investissements, évalue leur intensité et leur attribue une note. L'approche retenue privilégie les meilleures pratiques dans chaque secteur.
6. Controverses. Les controverses sont évaluées par le comité d'éthique de la société de gestion en fonction de leur gravité, de leur impact, de leur fréquence et de la réponse apportée par l'entreprise. Les sociétés ayant de mauvaises pratiques sont exclues.

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Anaxis Strategic Bonds J2

Société de gestion: ANAXIS ASSET MANAGEMENT

ISIN: FR001400DS66

Devise: USD

Site internet de la société de gestion: www.anaxis-am.com

Appelez le +33 (0)9 73 87 13 20 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Anaxis Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Anaxis Asset Management est agréée en France sous le n° GP-10000030 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés: 31/03/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.
Durée :	Le fonds a une durée fixée à 99 ans.
Objectifs :	<p>L'OPCVM a pour objectif de générer un rendement positif en recherchant une exposition aux marchés de crédit, à travers un investissement en titres de créances sur la durée de placement recommandée de 36 mois. L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire, sans référence à un indice de marché. L'atteinte de cet objectif repose sur la sélection de titres obligataires présentant le meilleur équilibre possible entre le rendement attendu et le risque de crédit, selon l'analyse de la société de gestion.</p> <p>L'OPCVM fait l'objet d'une gestion active discrétionnaire combinant à la fois une approche Top-down et une approche Bottom-up d'investissement basée sur une analyse fondamentale approfondie de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres. Cette double approche vise à capter des opportunités sur différents segments des marchés obligataires.</p> <p>L'allocation de portefeuille peut évoluer en fonction des conditions de marché et des perspectives économiques et financières : niveau des taux, rémunération du risque de crédit, appréciation de la probabilité de défaut dans les divers segments du crédit, flux de liquidité, politique des banques centrales, conjoncture économique, prix des matières premières, événements politiques, etc. La gestion ne privilégie pas une zone géographique en particulier et peut investir librement sur les marchés développés. La part d'obligations d'entreprises spéculatives à haut rendement et fort risque de crédit peut atteindre 49% de l'actif net. Cependant, tout ou partie du portefeuille peut être investi en obligations privées de catégorie « investment grade ». L'allocation dépend de l'évaluation faite par l'équipe de gestion de l'attractivité relative des différents segments du crédit. La part des obligations non notées est limitée à 20% et celle de la dette souveraine à haut rendement à 20% de l'actif net. L'évaluation et la sélection des titres est indépendante des agences de notation. La gestion peut utiliser, dans la limite globale de 30% de l'actif net, des obligations convertibles contingentes.</p> <p>L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture ou d'exposition. Après couverture, l'exposition résiduelle au risque de change est au maximum de 2%.</p> <p>Le résultat est distribué.</p> <p>La valeur liquidative est quotidienne, vous pouvez demander le remboursement de vos parts sur une base journalière tel que décrit dans le prospectus.</p>
Investisseurs de détail visés :	Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle. Ce produit s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer au marché des obligations d'émetteurs privées. Il comporte un risque de perte en capital et pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.
Banque dépositaire :	BNP PARIBAS S.A.
Informations complémentaires :	<p>Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à Anaxis Asset Management, 9 rue Scribe, 75009 Paris, France ; courriel : info@anaxis-am.fr.</p> <p>La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées du produit sont disponibles auprès d'Anaxis Asset Management sur le site www.anaxis-am.com.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant au moins trois ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Le produit ne comporte pas de garantie de rendement ou de capital contre les aléas du marché. Vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques suivants :

- Risque de crédit : risque de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, pouvant entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative.
- Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut conduire à des pertes spécifiques, par exemple du fait d'une couverture défavorable dans certaines conditions de marché. Ces pertes peuvent provoquer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison notamment de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.
- Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital dans certaines circonstances.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée: 3 ans Investissement de 10 000 USD Scénarios		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 3 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.				
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 121	USD	8 344	USD
	Rendement annuel moyen	-18,79%		-5,86%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 325	USD	8 813	USD
	Rendement annuel moyen	-16,75%		-4,13%	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 368	USD	10 883	USD
	Rendement annuel moyen	3,68%		2,86%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 195	USD	12 346	USD
	Rendement annuel moyen	11,95%		7,28%	

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2017 et le 31/07/2020.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2025.

Que se passe-t-il si Anaxis Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

— qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ; Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;

— 10 000 USD sont investis.

Investissement de 10 000 USD Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	197 USD	421 USD
<i>Incidence des coûts annuels (*)</i>	<i>1,97%</i>	<i>1,31%</i>

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,17% avant déduction des coûts et de 2,86% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après un an
Coûts d'entrée	Max. 2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 USD
Coûts de sortie	Max. 1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 100 USD
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	85 USD
Coûts de transaction	0,11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. La société de gestion ne prélève pas de frais de transaction.	11 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" du prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à l'assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise par courrier à Anaxis Asset Management, 9, rue Scribe, 75009 Paris, France ou par email : info@anaxis-am.com. Dans le cas où la réponse apportée ne satisfierait pas le client, celui-ci a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris CEDEX 02, France. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org). Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.anaxis-am.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique fourni ne peut excéder les 10 ans glissants.

Critères extra-financiers :

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». L'analyse financière est complétée par une analyse extra-financière qui combine les six composantes suivantes.

1. Exclusions. Sont exclues les entreprises appartenant à la filière des énergies fossiles, ainsi que les secteurs de l'armement, du tabac, des OGM à but non thérapeutique, de l'emballage plastique et des pesticides.
2. Environnement. Les émetteurs obligataires sont évalués sous l'angle de leurs politiques environnementales et de leur engagement dans la transition vers la neutralité en gaz à effet de serre. L'approche privilégie les sociétés faisant les meilleurs efforts dans leur domaine.
3. Milieux aquatiques. Afin de protéger les milieux aquatiques et les ressources en eau, les investissements auprès de sociétés exerçant des activités sensibles sont soumis à des critères de notation spécifiques selon une approche privilégiant les meilleurs efforts.
4. Responsabilité sociale. Les entreprises sélectionnées doivent respecter les normes éthiques en matière de droits de l'homme et de responsabilité sociale. Les principes du Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales servent de guides pour cette analyse, qui inclut l'attribution d'une note spécifique.
5. Gouvernance. L'équipe de gestion identifie les principaux risques de gouvernance attachés aux investissements, évalue leur intensité et leur attribue une note. L'approche retenue privilégie les meilleures pratiques dans chaque secteur.
6. Controverses. Les controverses sont évaluées par le comité d'éthique de la société de gestion en fonction de leur gravité, de leur impact, de leur fréquence et de la réponse apportée par l'entreprise. Les sociétés ayant de mauvaises pratiques sont exclues.

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Anaxis Strategic Bonds S1

Société de gestion: ANAXIS ASSET MANAGEMENT

ISIN: FR001400DSB3

Devise: CHF

Site internet de la société de gestion: www.anaxis-am.com

Appelez le +33 (0)9 73 87 13 20 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Anaxis Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Anaxis Asset Management est agréée en France sous le n° GP-10000030 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés: 31/03/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.
Durée :	Le fonds a une durée fixée à 99 ans.
Objectifs :	<p>L'OPCVM a pour objectif de générer un rendement positif en recherchant une exposition aux marchés de crédit, à travers un investissement en titres de créances sur la durée de placement recommandée de 36 mois. L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire, sans référence à un indice de marché. L'atteinte de cet objectif repose sur la sélection de titres obligataires présentant le meilleur équilibre possible entre le rendement attendu et le risque de crédit, selon l'analyse de la société de gestion.</p> <p>L'OPCVM fait l'objet d'une gestion active discrétionnaire combinant à la fois une approche Top-down et une approche Bottom-up d'investissement basée sur une analyse fondamentale approfondie de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres. Cette double approche vise à capter des opportunités sur différents segments des marchés obligataires.</p> <p>L'allocation de portefeuille peut évoluer en fonction des conditions de marché et des perspectives économiques et financières : niveau des taux, rémunération du risque de crédit, appréciation de la probabilité de défaut dans les divers segments du crédit, flux de liquidité, politique des banques centrales, conjoncture économique, prix des matières premières, événements politiques, etc. La gestion ne privilégie pas une zone géographique en particulier et peut investir librement sur les marchés développés. La part d'obligations d'entreprises spéculatives à haut rendement et fort risque de crédit peut atteindre 49% de l'actif net. Cependant, tout ou partie du portefeuille peut être investi en obligations privées de catégorie « investment grade ». L'allocation dépend de l'évaluation faite par l'équipe de gestion de l'attractivité relative des différents segments du crédit. La part des obligations non notées est limitée à 20% et celle de la dette souveraine à haut rendement à 20% de l'actif net. L'évaluation et la sélection des titres est indépendante des agences de notation. La gestion peut utiliser, dans la limite globale de 30% de l'actif net, des obligations convertibles contingentes.</p> <p>L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture ou d'exposition. Après couverture, l'exposition résiduelle au risque de change est au maximum de 2%.</p> <p>Le résultat est capitalisé.</p> <p>La valeur liquidative est quotidienne, vous pouvez demander le remboursement de vos parts sur une base journalière tel que décrit dans le prospectus.</p>
Investisseurs de détail visés :	Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle. Ce produit s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer au marché des obligations d'émetteurs privées. Il comporte un risque de perte en capital et pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.
Banque dépositaire :	BNP PARIBAS S.A.
Informations complémentaires :	<p>Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à Anaxis Asset Management, 9 rue Scribe, 75009 Paris, France ; courriel : info@anaxis-am.fr.</p> <p>La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées du produit sont disponibles auprès d'Anaxis Asset Management sur le site www.anaxis-am.com.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant au moins trois ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Le produit ne comporte pas de garantie de rendement ou de capital contre les aléas du marché. Vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques suivants :

- Risque de crédit : risque de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, pouvant entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative.
- Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut conduire à des pertes spécifiques, par exemple du fait d'une couverture défavorable dans certaines conditions de marché. Ces pertes peuvent provoquer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison notamment de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.
- Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital dans certaines circonstances.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée: 3 ans Investissement de 10 000 CHF Scénarios		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 3 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.				
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 102	CHF -18,98%	8 342	CHF -5,86%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 102	CHF -18,98%	8 212	CHF -6,35%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 003	CHF 0,03%	9 916	CHF -0,28%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	11 044	CHF 10,44%	10 947	CHF 3,06%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 30/10/2020.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2025.

Que se passe-t-il si Anaxis Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

— qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ; Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;

— 10 000 CHF sont investis.

Investissement de 10 000 CHF Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	253 CHF	567 CHF
<i>Incidence des coûts annuels (*)</i>	2,53%	1,87%

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,58% avant déduction des coûts et de -0,28% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après un an
Coûts d'entrée	Max. 2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 CHF
Coûts de sortie	Max. 1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 100 CHF
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,4% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	140 CHF
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. La société de gestion ne prélève pas de frais de transaction.	13 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" du prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à l'assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise par courrier à Anaxis Asset Management, 9, rue Scribe, 75009 Paris, France ou par email : info@anaxis-am.com. Dans le cas où la réponse apportée ne satisfierait pas le client, celui-ci a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris CEDEX 02, France. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org). Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.anaxis-am.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique fourni ne peut excéder les 10 ans glissants.

Critères extra-financiers :

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». L'analyse financière est complétée par une analyse extra-financière qui combine les six composantes suivantes.

1. Exclusions. Sont exclues les entreprises appartenant à la filière des énergies fossiles, ainsi que les secteurs de l'armement, du tabac, des OGM à but non thérapeutique, de l'emballage plastique et des pesticides.
2. Environnement. Les émetteurs obligataires sont évalués sous l'angle de leurs politiques environnementales et de leur engagement dans la transition vers la neutralité en gaz à effet de serre. L'approche privilégie les sociétés faisant les meilleurs efforts dans leur domaine.
3. Milieux aquatiques. Afin de protéger les milieux aquatiques et les ressources en eau, les investissements auprès de sociétés exerçant des activités sensibles sont soumis à des critères de notation spécifiques selon une approche privilégiant les meilleurs efforts.
4. Responsabilité sociale. Les entreprises sélectionnées doivent respecter les normes éthiques en matière de droits de l'homme et de responsabilité sociale. Les principes du Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales servent de guides pour cette analyse, qui inclut l'attribution d'une note spécifique.
5. Gouvernance. L'équipe de gestion identifie les principaux risques de gouvernance attachés aux investissements, évalue leur intensité et leur attribue une note. L'approche retenue privilégie les meilleures pratiques dans chaque secteur.
6. Controverses. Les controverses sont évaluées par le comité d'éthique de la société de gestion en fonction de leur gravité, de leur impact, de leur fréquence et de la réponse apportée par l'entreprise. Les sociétés ayant de mauvaises pratiques sont exclues.

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Anaxis Strategic Bonds S2

Société de gestion: ANAXIS ASSET MANAGEMENT

ISIN: FR001400DSA5

Devise: CHF

Site internet de la société de gestion: www.anaxis-am.com

Appelez le +33 (0)9 73 87 13 20 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Anaxis Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Anaxis Asset Management est agréée en France sous le n° GP-10000030 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés: 31/03/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.
Durée :	Le fonds a une durée fixée à 99 ans.
Objectifs :	<p>L'OPCVM a pour objectif de générer un rendement positif en recherchant une exposition aux marchés de crédit, à travers un investissement en titres de créances sur la durée de placement recommandée de 36 mois. L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire, sans référence à un indice de marché. L'atteinte de cet objectif repose sur la sélection de titres obligataires présentant le meilleur équilibre possible entre le rendement attendu et le risque de crédit, selon l'analyse de la société de gestion.</p> <p>L'OPCVM fait l'objet d'une gestion active discrétionnaire combinant à la fois une approche Top-down et une approche Bottom-up d'investissement basée sur une analyse fondamentale approfondie de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres. Cette double approche vise à capter des opportunités sur différents segments des marchés obligataires.</p> <p>L'allocation de portefeuille peut évoluer en fonction des conditions de marché et des perspectives économiques et financières : niveau des taux, rémunération du risque de crédit, appréciation de la probabilité de défaut dans les divers segments du crédit, flux de liquidité, politique des banques centrales, conjoncture économique, prix des matières premières, événements politiques, etc. La gestion ne privilégie pas une zone géographique en particulier et peut investir librement sur les marchés développés. La part d'obligations d'entreprises spéculatives à haut rendement et fort risque de crédit peut atteindre 49% de l'actif net. Cependant, tout ou partie du portefeuille peut être investi en obligations privées de catégorie « investment grade ». L'allocation dépend de l'évaluation faite par l'équipe de gestion de l'attractivité relative des différents segments du crédit. La part des obligations non notées est limitée à 20% et celle de la dette souveraine à haut rendement à 20% de l'actif net. L'évaluation et la sélection des titres est indépendante des agences de notation. La gestion peut utiliser, dans la limite globale de 30% de l'actif net, des obligations convertibles contingentes.</p> <p>L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture ou d'exposition. Après couverture, l'exposition résiduelle au risque de change est au maximum de 2%.</p> <p>Le résultat est distribué.</p> <p>La valeur liquidative est quotidienne, vous pouvez demander le remboursement de vos parts sur une base journalière tel que décrit dans le prospectus.</p>
Investisseurs de détail visés :	Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle. Ce produit s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer au marché des obligations d'émetteurs privées. Il comporte un risque de perte en capital et pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.
Banque dépositaire :	BNP PARIBAS S.A.
Informations complémentaires :	<p>Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à Anaxis Asset Management, 9 rue Scribe, 75009 Paris, France ; courriel : info@anaxis-am.fr.</p> <p>La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées du produit sont disponibles auprès d'Anaxis Asset Management sur le site www.anaxis-am.com.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant au moins trois ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Le produit ne comporte pas de garantie de rendement ou de capital contre les aléas du marché. Vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques suivants :

- Risque de crédit : risque de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, pouvant entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative.
- Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut conduire à des pertes spécifiques, par exemple du fait d'une couverture défavorable dans certaines conditions de marché. Ces pertes peuvent provoquer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison notamment de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.
- Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital dans certaines circonstances.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée: 3 ans Investissement de 10 000 CHF Scénarios		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 3 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.				
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 102	CHF -18,98%	8 342	CHF -5,86%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 102	CHF -18,98%	8 212	CHF -6,35%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 003	CHF 0,03%	9 916	CHF -0,28%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	11 044	CHF 10,44%	10 947	CHF 3,06%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 30/10/2020.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2025.

Que se passe-t-il si Anaxis Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

— qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ; Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;

— 10 000 CHF sont investis.

Investissement de 10 000 CHF Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	253 CHF	567 CHF
<i>Incidence des coûts annuels (*)</i>	2,53%	1,87%

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,58% avant déduction des coûts et de -0,28% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après un an
Coûts d'entrée	Max. 2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 CHF
Coûts de sortie	Max. 1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 100 CHF
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,4% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	140 CHF
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. La société de gestion ne prélève pas de frais de transaction.	13 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" du prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à l'assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise par courrier à Anaxis Asset Management, 9, rue Scribe, 75009 Paris, France ou par email : info@anaxis-am.com. Dans le cas où la réponse apportée ne satisfierait pas le client, celui-ci a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris CEDEX 02, France. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org). Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.anaxis-am.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique fourni ne peut excéder les 10 ans glissants.

Critères extra-financiers :

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». L'analyse financière est complétée par une analyse extra-financière qui combine les six composantes suivantes.

1. Exclusions. Sont exclues les entreprises appartenant à la filière des énergies fossiles, ainsi que les secteurs de l'armement, du tabac, des OGM à but non thérapeutique, de l'emballage plastique et des pesticides.
2. Environnement. Les émetteurs obligataires sont évalués sous l'angle de leurs politiques environnementales et de leur engagement dans la transition vers la neutralité en gaz à effet de serre. L'approche privilégie les sociétés faisant les meilleurs efforts dans leur domaine.
3. Milieux aquatiques. Afin de protéger les milieux aquatiques et les ressources en eau, les investissements auprès de sociétés exerçant des activités sensibles sont soumis à des critères de notation spécifiques selon une approche privilégiant les meilleurs efforts.
4. Responsabilité sociale. Les entreprises sélectionnées doivent respecter les normes éthiques en matière de droits de l'homme et de responsabilité sociale. Les principes du Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales servent de guides pour cette analyse, qui inclut l'attribution d'une note spécifique.
5. Gouvernance. L'équipe de gestion identifie les principaux risques de gouvernance attachés aux investissements, évalue leur intensité et leur attribue une note. L'approche retenue privilégie les meilleures pratiques dans chaque secteur.
6. Controverses. Les controverses sont évaluées par le comité d'éthique de la société de gestion en fonction de leur gravité, de leur impact, de leur fréquence et de la réponse apportée par l'entreprise. Les sociétés ayant de mauvaises pratiques sont exclues.

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Anaxis Strategic Bonds K1

Société de gestion: ANAXIS ASSET MANAGEMENT

ISIN: FR001400DS58

Devise: CHF

Site internet de la société de gestion: www.anaxis-am.com

Appelez le +33 (0)9 73 87 13 20 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Anaxis Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Anaxis Asset Management est agréée en France sous le n° GP-10000030 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés: 31/03/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.
Durée :	Le fonds a une durée fixée à 99 ans.
Objectifs :	<p>L'OPCVM a pour objectif de générer un rendement positif en recherchant une exposition aux marchés de crédit, à travers un investissement en titres de créances sur la durée de placement recommandée de 36 mois. L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire, sans référence à un indice de marché. L'atteinte de cet objectif repose sur la sélection de titres obligataires présentant le meilleur équilibre possible entre le rendement attendu et le risque de crédit, selon l'analyse de la société de gestion.</p> <p>L'OPCVM fait l'objet d'une gestion active discrétionnaire combinant à la fois une approche Top-down et une approche Bottom-up d'investissement basée sur une analyse fondamentale approfondie de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres. Cette double approche vise à capter des opportunités sur différents segments des marchés obligataires.</p> <p>L'allocation de portefeuille peut évoluer en fonction des conditions de marché et des perspectives économiques et financières : niveau des taux, rémunération du risque de crédit, appréciation de la probabilité de défaut dans les divers segments du crédit, flux de liquidité, politique des banques centrales, conjoncture économique, prix des matières premières, événements politiques, etc. La gestion ne privilégie pas une zone géographique en particulier et peut investir librement sur les marchés développés. La part d'obligations d'entreprises spéculatives à haut rendement et fort risque de crédit peut atteindre 49% de l'actif net. Cependant, tout ou partie du portefeuille peut être investi en obligations privées de catégorie « investment grade ». L'allocation dépend de l'évaluation faite par l'équipe de gestion de l'attractivité relative des différents segments du crédit. La part des obligations non notées est limitée à 20% et celle de la dette souveraine à haut rendement à 20% de l'actif net. L'évaluation et la sélection des titres est indépendante des agences de notation. La gestion peut utiliser, dans la limite globale de 30% de l'actif net, des obligations convertibles contingentes.</p> <p>L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture ou d'exposition. Après couverture, l'exposition résiduelle au risque de change est au maximum de 2%.</p> <p>Le résultat est capitalisé.</p> <p>La valeur liquidative est quotidienne, vous pouvez demander le remboursement de vos parts sur une base journalière tel que décrit dans le prospectus.</p>
Investisseurs de détail visés :	Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle. Ce produit s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer au marché des obligations d'émetteurs privées. Il comporte un risque de perte en capital et pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.
Banque dépositaire :	BNP PARIBAS S.A.
Informations complémentaires :	<p>Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à Anaxis Asset Management, 9 rue Scribe, 75009 Paris, France ; courriel : info@anaxis-am.fr.</p> <p>La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées du produit sont disponibles auprès d'Anaxis Asset Management sur le site www.anaxis-am.com.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant au moins trois ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Le produit ne comporte pas de garantie de rendement ou de capital contre les aléas du marché. Vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques suivants :

- Risque de crédit : risque de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, pouvant entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative.
- Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut conduire à des pertes spécifiques, par exemple du fait d'une couverture défavorable dans certaines conditions de marché. Ces pertes peuvent provoquer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison notamment de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.
- Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital dans certaines circonstances.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée: 3 ans Investissement de 10 000 CHF Scénarios		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 3 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.				
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 120	CHF	8 342	CHF
	Rendement annuel moyen	-18,80%		-5,86%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 157	CHF	8 378	CHF
	Rendement annuel moyen	-18,43%		-5,73%	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 058	CHF	10 081	CHF
	Rendement annuel moyen	0,58%		0,27%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 099	CHF	11 114	CHF
	Rendement annuel moyen	10,99%		3,58%	

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 30/10/2020.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2025.

Que se passe-t-il si Anaxis Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

— qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ; Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;

— 10 000 CHF sont investis.

Investissement de 10 000 CHF Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	198 CHF	403 CHF
<i>Incidence des coûts annuels (*)</i>	<i>1,98%</i>	<i>1,32%</i>

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,59% avant déduction des coûts et de 0,27% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après un an
Coûts d'entrée	Max. 2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 CHF
Coûts de sortie	Max. 1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 100 CHF
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	85 CHF
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. La société de gestion ne prélève pas de frais de transaction.	13 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" du prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à l'assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise par courrier à Anaxis Asset Management, 9, rue Scribe, 75009 Paris, France ou par email : info@anaxis-am.com. Dans le cas où la réponse apportée ne satisfierait pas le client, celui-ci a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris CEDEX 02, France. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org). Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.anaxis-am.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique fourni ne peut excéder les 10 ans glissants.

Critères extra-financiers :

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». L'analyse financière est complétée par une analyse extra-financière qui combine les six composantes suivantes.

1. Exclusions. Sont exclues les entreprises appartenant à la filière des énergies fossiles, ainsi que les secteurs de l'armement, du tabac, des OGM à but non thérapeutique, de l'emballage plastique et des pesticides.
2. Environnement. Les émetteurs obligataires sont évalués sous l'angle de leurs politiques environnementales et de leur engagement dans la transition vers la neutralité en gaz à effet de serre. L'approche privilégie les sociétés faisant les meilleurs efforts dans leur domaine.
3. Milieux aquatiques. Afin de protéger les milieux aquatiques et les ressources en eau, les investissements auprès de sociétés exerçant des activités sensibles sont soumis à des critères de notation spécifiques selon une approche privilégiant les meilleurs efforts.
4. Responsabilité sociale. Les entreprises sélectionnées doivent respecter les normes éthiques en matière de droits de l'homme et de responsabilité sociale. Les principes du Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales servent de guides pour cette analyse, qui inclut l'attribution d'une note spécifique.
5. Gouvernance. L'équipe de gestion identifie les principaux risques de gouvernance attachés aux investissements, évalue leur intensité et leur attribue une note. L'approche retenue privilégie les meilleures pratiques dans chaque secteur.
6. Controverses. Les controverses sont évaluées par le comité d'éthique de la société de gestion en fonction de leur gravité, de leur impact, de leur fréquence et de la réponse apportée par l'entreprise. Les sociétés ayant de mauvaises pratiques sont exclues.

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Anaxis Strategic Bonds K2

Société de gestion: ANAXIS ASSET MANAGEMENT

ISIN: FR001400DS41

Devise: CHF

Site internet de la société de gestion: www.anaxis-am.com

Appelez le +33 (0)9 73 87 13 20 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Anaxis Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Anaxis Asset Management est agréée en France sous le n° GP-10000030 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés: 31/03/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.
Durée :	Le fonds a une durée fixée à 99 ans.
Objectifs :	<p>L'OPCVM a pour objectif de générer un rendement positif en recherchant une exposition aux marchés de crédit, à travers un investissement en titres de créances sur la durée de placement recommandée de 36 mois. L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire, sans référence à un indice de marché. L'atteinte de cet objectif repose sur la sélection de titres obligataires présentant le meilleur équilibre possible entre le rendement attendu et le risque de crédit, selon l'analyse de la société de gestion.</p> <p>L'OPCVM fait l'objet d'une gestion active discrétionnaire combinant à la fois une approche Top-down et une approche Bottom-up d'investissement basée sur une analyse fondamentale approfondie de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres. Cette double approche vise à capter des opportunités sur différents segments des marchés obligataires.</p> <p>L'allocation de portefeuille peut évoluer en fonction des conditions de marché et des perspectives économiques et financières : niveau des taux, rémunération du risque de crédit, appréciation de la probabilité de défaut dans les divers segments du crédit, flux de liquidité, politique des banques centrales, conjoncture économique, prix des matières premières, événements politiques, etc. La gestion ne privilégie pas une zone géographique en particulier et peut investir librement sur les marchés développés. La part d'obligations d'entreprises spéculatives à haut rendement et fort risque de crédit peut atteindre 49% de l'actif net. Cependant, tout ou partie du portefeuille peut être investi en obligations privées de catégorie « investment grade ». L'allocation dépend de l'évaluation faite par l'équipe de gestion de l'attractivité relative des différents segments du crédit. La part des obligations non notées est limitée à 20% et celle de la dette souveraine à haut rendement à 20% de l'actif net. L'évaluation et la sélection des titres est indépendante des agences de notation. La gestion peut utiliser, dans la limite globale de 30% de l'actif net, des obligations convertibles contingentes.</p> <p>L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture ou d'exposition. Après couverture, l'exposition résiduelle au risque de change est au maximum de 2%.</p> <p>Le résultat est distribué.</p> <p>La valeur liquidative est quotidienne, vous pouvez demander le remboursement de vos parts sur une base journalière tel que décrit dans le prospectus.</p>
Investisseurs de détail visés :	Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle. Ce produit s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer au marché des obligations d'émetteurs privées. Il comporte un risque de perte en capital et pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.
Banque dépositaire :	BNP PARIBAS S.A.
Informations complémentaires :	<p>Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à Anaxis Asset Management, 9 rue Scribe, 75009 Paris, France ; courriel : info@anaxis-am.fr.</p> <p>La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées du produit sont disponibles auprès d'Anaxis Asset Management sur le site www.anaxis-am.com.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant au moins trois ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Le produit ne comporte pas de garantie de rendement ou de capital contre les aléas du marché. Vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques suivants :

- Risque de crédit : risque de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, pouvant entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative.
- Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut conduire à des pertes spécifiques, par exemple du fait d'une couverture défavorable dans certaines conditions de marché. Ces pertes peuvent provoquer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison notamment de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.
- Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital dans certaines circonstances.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée: 3 ans Investissement de 10 000 CHF Scénarios		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 3 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.				
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 120	CHF	8 342	CHF
	Rendement annuel moyen	-18,80%		-5,86%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 157	CHF	8 378	CHF
	Rendement annuel moyen	-18,43%		-5,73%	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 058	CHF	10 081	CHF
	Rendement annuel moyen	0,58%		0,27%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 099	CHF	11 114	CHF
	Rendement annuel moyen	10,99%		3,58%	

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 30/10/2020.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2025.

Que se passe-t-il si Anaxis Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

— qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ; Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;

— 10 000 CHF sont investis.

Investissement de 10 000 CHF Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	198 CHF	403 CHF
<i>Incidence des coûts annuels (*)</i>	<i>1,98%</i>	<i>1,32%</i>

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,59% avant déduction des coûts et de 0,27% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après un an
Coûts d'entrée	Max. 2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 CHF
Coûts de sortie	Max. 1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 100 CHF
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	85 CHF
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. La société de gestion ne prélève pas de frais de transaction.	13 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" du prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à l'assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise par courrier à Anaxis Asset Management, 9, rue Scribe, 75009 Paris, France ou par email : info@anaxis-am.com. Dans le cas où la réponse apportée ne satisfierait pas le client, celui-ci a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris CEDEX 02, France. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org). Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.anaxis-am.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique fourni ne peut excéder les 10 ans glissants.

Critères extra-financiers :

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». L'analyse financière est complétée par une analyse extra-financière qui combine les six composantes suivantes.

1. Exclusions. Sont exclues les entreprises appartenant à la filière des énergies fossiles, ainsi que les secteurs de l'armement, du tabac, des OGM à but non thérapeutique, de l'emballage plastique et des pesticides.
2. Environnement. Les émetteurs obligataires sont évalués sous l'angle de leurs politiques environnementales et de leur engagement dans la transition vers la neutralité en gaz à effet de serre. L'approche privilégie les sociétés faisant les meilleurs efforts dans leur domaine.
3. Milieux aquatiques. Afin de protéger les milieux aquatiques et les ressources en eau, les investissements auprès de sociétés exerçant des activités sensibles sont soumis à des critères de notation spécifiques selon une approche privilégiant les meilleurs efforts.
4. Responsabilité sociale. Les entreprises sélectionnées doivent respecter les normes éthiques en matière de droits de l'homme et de responsabilité sociale. Les principes du Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales servent de guides pour cette analyse, qui inclut l'attribution d'une note spécifique.
5. Gouvernance. L'équipe de gestion identifie les principaux risques de gouvernance attachés aux investissements, évalue leur intensité et leur attribue une note. L'approche retenue privilégie les meilleures pratiques dans chaque secteur.
6. Controverses. Les controverses sont évaluées par le comité d'éthique de la société de gestion en fonction de leur gravité, de leur impact, de leur fréquence et de la réponse apportée par l'entreprise. Les sociétés ayant de mauvaises pratiques sont exclues.